

Faculté de droit



DROI2002 Questions de sciences religieuses: la Bible et son message

[15h] 2 crédits

Cette activité se déroule pendant le 1er semestre

Enseignant(s): Claude Lichtert (supplée André Wénin), André Wénin

Langue d'enseignement : français

Niveau : Deuxième cycle

Objectifs (en termes de compétences)

Cet enseignement dispensé aux étudiants inscrits en licence en droit qui n'ont pas inclu ce cours dans leur programme de candidature en droit, traite de questions religieuses à un niveau universitaire. Il veut offrir à l'étudiant croyant une compréhension de sa foi qui se situe au même niveau que ses connaissances profanes, au non-croyant une connaissance objective de la foi chrétienne. Il ne s'agit donc pas d'un cours de déontologie ou d'éthique professionnelle, mais d'un cours de théologie qui tient compte de la sensibilité particulière d'un auditoire de juristes.

Objet de l'activité (principaux thèmes à aborder)

Le cours traitera de questions doctrinales telles que celle de Dieu, de la destinée de l'homme, de la création, de la personne de Jésus, du mal, etc. ...- Enseignement magistral;- Enseignement oral de type classique.

Résumé : Contenu et Méthodes

Cet enseignement dispensé aux étudiants inscrits en licence en droit qui n'ont pas inclu ce cours dans leur programme de candidature en droit, traite de questions religieuses à un niveau universitaire. Il veut offrir à l'étudiant croyant une compréhension de sa foi qui se situe au même niveau que ses connaissances profanes, au non-croyant une connaissance objective de la foi chrétienne. Il ne s'agit donc pas d'un cours de déontologie ou d'éthique professionnelle, mais d'un cours de théologie qui tient compte de la sensibilité particulière d'un auditoire de juristes. La foi chrétienne, et essentiellement son anthropologie et sa vision de Dieu, à partir d'une étude narrative et existentielle de grands textes de l'Ancien Testament lus dans une perspective herméneutique chrétienne (récits mythiques de la Genèse; le Décalogue). Pour l'examen, le choix entre examen oral classique et la présentation orale d'une réflexion personnelle à partir du cours.

Autres informations (Pré-requis, Evaluation, Support, ...)

Si l'étudiant présente au professeur oralement le travail préparé, il est considéré comme ayant satisfait aux exigences du cours. L'examen oral dure 15 minutes et porte sur une seule question : soit commentaire d'un texte biblique vu au cours, soit théologie biblique.

Autres crédits de l'activité dans les programmes

CRIM1PM	Année d'études préparatoires au master en criminologie	(2 crédits)
CRIM21	Première licence en criminologie	
DROI11BA	Première année de bachelier en droit	(2 crédits)
DROI22	Deuxième licence en droit	(2 crédits)
DROI23	Troisième licence en droit	